

La Croix-Rouge monégasque lance un appel aux dons pour l'Australie

Pour répondre aux nombreux besoins causés par les feux de brousse qui sévissent en Australie depuis septembre, la Croix-Rouge australienne constitue un fonds de secours et de relèvement auquel il est possible de contribuer en faisant un don à la Croix-Rouge monégasque.

Les impacts des incendies sont nombreux et ne se comptent pas seulement en perte de vies humaines ; des milliers de maisons, d'animaux sauvages et de lieux sacrés ont été réduits à néant.

La fumée dans l'air, les vagues de chaleur extrêmes et les incendies qui continueront de brûler vont orienter dans les mois à venir, les décisions prises pour répondre aux besoins humanitaires en Australie. Le fonds de secours est actuellement dépensé pour répondre aux besoins immédiats des victimes. Cela inclut les subventions financières directes à toutes les personnes à travers l'Australie qui ont perdu leur maison à cause des feux de brousse depuis juillet 2019. Une aide financière plus importante est prévue pour ces familles dans les mois à venir.



Les dons récoltés en Principauté vont permettre d'abonder à un fonds de secours pour la Croix-Rouge australienne qui œuvre sur place. (DR)

Dans le même temps, qu'il s'agisse d'abris et de fournitures de secours, de premiers soins ou d'appels téléphoniques et de visites à domicile dans les communautés essayant de nettoyer et de reconstruire, la Croix-Rouge coordonne une réponse multiforme à des centaines d'urgences à travers tout le pays.

Savoir +

Pour faire un don à la Croix-Rouge monégasque pour aider les Australiens : par chèque bancaire ou en espèces, à la Croix-Rouge monégasque – 27 bd de Suisse ; via www.croix-rouge.mc, en sélectionnant « Catastrophes Australie » ; par virement bancaire (RIB disponible sur notre page web dédiée aux dons) en précisant « Catastrophes Australie »